Question d'intégrité

Nouvelles et informations à l'intention de la communauté hippique et du grand public

Été 2007

Groupe de travail sur le contrôle de la médication et des drogues équines

Son financement maintenant assuré, le groupe de travail intensifie ses activités.

Au début de l'année, la communauté hippique de l'Ontario s'est prononcée haut et fort par cette déclaration :

« ...l'acquisition, possession et administration de drogues illégales et non thérapeutiques par un petit groupe d'individus ne sera plus tolérée par les milliers de personnes empathiques et professionnelles qui composent cette communauté... »

Nouvelle directive sur le contrôle de la médication

Afin de renforcer son message concernant le contrôle de la médication, la CCO a émis une directive à l'appui de son programme de tests hors compétition.

La **Directive générale N° 6/2007** se lit comme suit :

Prélèvement biologique exigé

En vigueur immédiatement, la Commission des courses de l'Ontario ordonne, par la présente, que tous les propriétaires et/ou entraîneurs responsables déterminés, à l'égard de toutes courses disputées dans la province de l'Ontario, sont requis, en tout temps et en tout lieu, et ce, sans avis préalable, de rendre le cheval disponible pour la prise d'un prélèvement biologique.

Ces prélèvements biologiques comprennent sans y être limités, le sang, l'urine et le poil.

Le prélèvement sera fait par un vétérinaire officiel ou autre mandataire.

Le but de ce prélèvement biologique est de déterminer la présence d'une substance ou drogue sans valeur thérapeutique pour le cheval.

Défaut pour un propriétaire et/ou entraîneur ou mandataire de présenter le cheval, sur demande, pour un prélèvement biologique, le rendra passible de l'une ou toutes les pénalités suivantes :

a) le/les chevaux seront retirés;
b) l'entraîneur se verra refuser le droit d'inscrire son/ses chevaux dans des courses à être disputées sur les hippodromes de l'Ontario, et/ou
c) le propriétaire se verra refuser le droit d'inscrire son/ses chevaux dans des courses à être disputées sur les hippodromes de l'Ontario.

Pour appuyer de façon concrète leur soutien, des groupes industriels ont consenti à s'engager, pour une période de deux ans, à fournir 1 M $ par année pour financer les efforts du Groupe de

travail sur le contrôle de la médication et des drogues équines. Les associations représentant les hommes de chevaux de la province y contribuent à hauteur des deux tiers de cette somme et les hippodromes pour un tiers. La balance du budget annuel total de 1,68 M $ est pris en charge par les ressources humaines et financières de la Commission des courses de l'Ontario (CCO).

Le groupe de travail qui travaille sous les auspices de l'Unité des enquêtes de la CCO, étendra et poursuivra ses initiatives de contrôle de la médication qui se sont intensifiées l'an dernier à la demande de la communauté hippique. Ces efforts renforceront le message lancé au grand public, à l'effet qu'ils peuvent avoir pleine et entière confiance dans l'intégrité du sport.

De nouveaux personnels ont été embauchés et chacun est en formation intensive, recueillant des renseignements sur les médications illégales et participant à nombre d'enquêtes reliées aux drogues.

Vos commentaires sont vitaux pour assurer un contrôle efficace de la médication équine

Les efforts de la CCO pour maintenir un programme efficace de contrôle de la médication jouissent de l'appui de toute la communauté hippique. Comme il l'était rapporté dans l'édition Automne 2006, le directeur exécutif de la CCO, John Blakney, a mis sur pied un groupe consultatif s'assurant que les membres de l'industrie ont la possibilité de fournir leurs suggestions et commentaires.

Groupe consultatif de l'industrie

Les membres du groupe se rencontrent bimensuellement pour réviser les faits et informations clé, de même que fournir des données sur les mesures appropriées pour lutter contre l'usage des drogues illégales et non thérapeutiques. Le rôle du groupe a également été déterminant dans la concrétisation du financement du groupe de travail.

Groupe consultatif scientifique

Afin de se tenir au courant et de réunir l'information concernant les nouvelles médications non thérapeutiques, les nouvelles substances et les nouveaux instruments qui pourraient faire leur apparition dans le monde des courses de chevaux, un Groupe consultatif scientifique a été mis sur pied et compte des spécialistes en matière de santé équine, pharmacologie et administration de tests légaux. Nous les accueillons avec plaisir et leur sommes reconnaissants pour leur implication.

D[r] Katherine Ball, DVM
Western College of Veterinary Medicine
Veterinary Clinical Pharmacology Resident

D[r] Dorothee Bienzle, DVM, Ph.D
University of Guelph, Dept. of Pathobiology

D[r] Mike Weber, DVM
Manager of CPMA Equine Drug
Evaluation Centre

D[r] Alison Moore, DVM, ACVIM
Vita Tech Laboratories

Adrienne Stevenson
Forensic Chemist CPMA

D[r] Laurent Viel, DVM, Ph.D.
University of Guelph Clinical Studies

D[r] Lawrence Spriet, Ph.D.
University of Guelph, Exercise Physiologist

« Quelle sera votre contribution pour garantir l'avenir de notre industrie? »

Le président de la CCO, Rod Seiling, veut savoir.

La concurrence que nous livrent les autres secteurs d'activités des jeux de hasard s'accroît – que ce soit le casino du coin, un billet de loterie ou un match sportif à l'autre bout du monde. Que faisons-nous à ce sujet? Si on vous demandait de suggérer, selon vous, une action qui pourrait assurer la viabilité future des courses de chevaux en Ontario, quelle serait-elle?

- Plus de soutien de la part des médias d'information pour promouvoir le sport?
- Plus d'activités pro-famille aux hippodromes?
- Des bourses plus importantes et une meilleure répartition aux participants?
- Plus d'incitatifs fiscaux favorisant la propriété d'un cheval?
- Paris simplifiés?

Alors que l'on peut établir le bien-fondé de ces suggestions et bien d'autres, je crois que l'avenir de notre industrie repose sur le respect d'une prémisse fondamentale :

« Que toutes les courses de chevaux en Ontario sont justes, équitables et disputées conformément aux règlements. »

Ceux parmi nous, qui connaissent et aiment cette industrie, savent qu'il en est ainsi. Nous savons, et de loin, que la plupart des détenteurs de permis dans l'industrie, administrent leur entreprise avec professionnalisme et respectent les règlements. Nous savons que les milliers de détenteurs de permis en Ontario sont passionnément attentifs au bien-être et à la santé de leurs chevaux. Nous savons que notre juridiction est l'une des plus étroitement surveillées de toute l'Amérique du Nord, sinon du monde.

Nous savons que tout cela est vrai. Mais qu'en est-il du grand public? Croit-il pouvoir avoir pleine et entière confiance en l'intégrité de notre sport?

La triste réalité du marché des multimédias aujourd'hui, est que souvent les faits importent peu – tout est dans la **perception**. Ce que les gens pensent, voilà tout ce qui importe réellement. Les reportages des médias d'information, télévision et radio, au début de l'année, relativement aux allégations de médicaments illégaux pour les chevaux n'ont certainement pas aidé.

« Si vous êtes témoin ou avez connaissance d'activités illicites, n'hésitez pas à dénoncer. »

Bref, nous connaissons les faits – la CCO travaille de concert avec le Groupe de travail sur le contrôle de la médication et des drogues équines financé par l'industrie afin de mettre fin à la pratique de la part de ces quelques individus d'utiliser des drogues illégales et non thérapeutiques. Je peux aussi vous assurer que nous faisons tout ce que nous pouvons. Comme il se doit, nous

devons agir dans les limites de la procédure établie et maintenir un haut niveau d'intégrité tout en travaillant vers nos objectifs.

Aujourd'hui, les membres de la communauté des courses aussi font de plus en plus leur part. Les associations d'hommes de chevaux et d'hippodromes s'impliquent dans des groupes industriels et contribuent financièrement à soutenir le contrôle de la médication. Un effort continu et constant est nécessaire pour contrer toute perception erronée qui persiste.

Alors, en tant que détenteur de licence individuel, quel sera votre rôle pour assurer l'avenir de notre industrie? Que vous soyez propriétaire ou jockey, conducteur ou palefrenier, entraîneur ou commissaire de course, je crois que nous avons tous un rôle à jouer pour envoyer un message clair que notre compétition est juste, équitable et conforme aux règlements. Le corollaire à ce message est de nous assurer que tous, nous « prêchions par l'exemple, » les gestes étant plus importants que les discours.

Si vous êtes témoin ou avez connaissance d'activités illicites, n'hésitez pas dénoncer. Parlez à vos collègues. Exprimez votre mécontentement. Déclarez ces activités de façon anonyme par le biais de nos *Hotlines*. Il s'agit de votre avenir. De votre entreprise.

Faites savoir haut et fort à ces gens qui n'ont aucun respect pour vous ou le cheval, et qui ne veulent que faire de l'argent, qu'ils ne sont pas les bienvenus. Qui plus est, que leurs actions ne seront pas tolérées par les milliers de personnes empathiques et professionnelles qui composent cette communauté. Notre Commission est énergiquement engagée à éradiquer leur usage de médications illégales. Je puis vous assurer qu'ils ne sont pas les bienvenus et qu'ils seront sévèrement traités.

La réputation des courses de chevaux en Ontario ainsi que la stabilité financière de l'industrie sont en cause. La confiance des participants aux courses, le public parieur et le public en général en sont l'enjeu.

Il ne peut y avoir de passagers dans la sauvegarde de notre avenir. Il n'y a que ceux qui se tiennent debout et qui agissent.

DES NOUVELLES DE LA CCO

COMMISSAIRES

Monsieur Donnelly nommé à la vice-présidence

L'Honorable **James M. Donnelly** a été nommé au poste de vice-président de la CCO en février 2007. Bien actif dans sa communauté, il est bien connu dans le sud-ouest de l'Ontario pour son appui et son implication dans les courses de chevaux de race Standardbred. M. Donnelly a été juge à la Cour supérieure de l'Ontario de 1985 à 2005. À ce titre, il a siégé à la Cour divisionnaire dans des cas de demandes de contrôle judiciaire reliés à la Commission des courses de l'Ontario ainsi que d'autres organismes de réglementation provinciaux.

Garthson, Kelly et Gorman reconduits à titre de commissaires

En avril, le ministre des Services gouvernementaux, Gerry Phillips, a annoncé le renouvellement de mandat de trois commissaires de la CCO : **Jane Garthson** (un an, 29 avril 2008); **George Kelly** (deux ans : 27 avril 2009), et **David Gorman** (trois ans : 28 avril 2010).

ADMINISTRATION

Terry Stone prend sa retraite

Après une carrière exemplaire dans le domaine des services publics – y compris 14 ans avec la Police provinciale de l'Ontario et 27 ans avec la CCO – le Directeur de course, **Terry Stone,** prend sa retraite à compter du 31 mars 2007.

Terry a accepté de continuer à servir la CCO et à agir comme personne ressource à temps partiel auprès de la communauté des chevaux de course. Au cours d'une réception donnée en son honneur en juin pour souligner ses contributions, le directeur exécutif de la CCO, John Blakney l'a remercié pour son dévouement tout au long des ans et sa volonté de faire en sorte que des services de qualité continuent d'être fournis à la communauté des courses de chevaux.

Picture

La coordonnatrice en Publicité et Promotion de l'Ontario Sire Stakes (OSS), Leslie Waddell (G) et l'agent d'enquête de la Commission des courses de l'Ontario (CCO), Pam Bray, s'entretiennent avec des visiteurs au stand de la CCO lors du *Can-Am Show* qui se tenait à London en mars dernier. Afin de communiquer au grand public les messages positifs concernant les courses de chevaux, le présentoir de la CCO est montré dans diverses activités communautaires et foires. Ne manquez pas de visiter le stand de la CCO lors de **l'International Plowing Match and Country Festival**, qui se tiendra du 18 au 22 septembre 2007 à Leeds-Greenville et du **Royal Agricultural Winter Fair** qui se tiendra du 2 au 11 novembre 2007 à Toronto.

Nouveau directeur adjoint à la CCO

Rob McKinney, auparavant Directeur des enquêtes, a été nommé au poste de Directeur adjoint de la CCO. Il est entré en fonction le 1er avril 2007.

Rob fut nommé au poste de Directeur des enquêtes en février 2004. Avant cela, il agissait à titre de commandant d'unité intérimaire pour la Police provinciale de l'Ontario et détaché auprès de la CCO durant deux ans et demi. Dans ses nouvelles fonctions, il aura la responsabilité supplémentaire de la gestion des Opérations des courses, et il est de son intention de continuer à bâtir de solides relations de travail avec la communauté des courses de chevaux.

Nouvel Agent administif en chef de la CCO

Steve Lehman a joint les rangs de la CCO à la fin de janvier 2007 à titre d'agent administratif en chef. Comptable agréé possédant plus de quinze années d'expérience dans divers secteurs industriels – y compris deux ans à titre de Directeur financier de *l'Ontario Harness Horse Association* (OHHA) – il arrive à la CCO riche d'un solide bagage de connaissances des environnements de la réglementation, gouvernement municipal et service de police.

Steve est responsable de la planification financière, de la politique d'entreprise, des liens avec les gouvernements, de l'administration, des technologies de l'information et services de l'information, des communications internes et externes et des ressources humaines.

Hotline ou « *Échec au crime* » : À vous de choisir!

Si vous voulez passer de l'information relativement à une question reliée à l'intégrité des courses, vous pouvez le faire en toute confidence et dans l'anonymat.

Appelez la Ligne Intégrité (Hotline) de la CCO au 1-877-668-7223. Aucun appel n'est retracé. Aucune mesure d'identification de l'appelant n'a été mise en place. Votre nom et numéro seront confidentiels et vous ne serez jamais appelé à témoigner lors d'une d'enquête. À venir bientôt, un nouveau service confidentiel pour les personnes soucieuses de l'intégrité des courses. Lors de sa réunion de mai, le conseil de « *Échec au crime* » a approuvé à l'unanimité, un partenariat avec la communauté hippique. « *Échec au crime* » fournit un véhicule aux citoyens désireux de recueillir anonymement de l'information sur un crime qui a été commis ou sur le point de l'être. Des « *Récompenses monétaires* » sont offertes aux appelants dont les renseignements conduiront à une arrestation.

RAPPORT DU REGISTRE DES MORTS 2006

3 cas de moins et sensiblement moins qu'en 2003 et 2004

Cent cinquante décès ont été rapportés en 2006, soit un repli sur les 153 cas recensés l'année précédente. Il semble maintenant que les sommets atteints en 2004 (193) et 2003 (189) étaient des aberrations.

De ce total en 2006, on dénombrait 91 cas chez les Standardbred, 55 chez les Thoroughbred et 4 chez les Quarter Horse. Cette répartition s'apparente aux années précédentes.

Les fractures en représentent toujours, et de loin, la principale cause. Les chercheurs de l'University of Guelph poursuivent leur analyse de ces cas. Tel que le mentionnait l'édition Automne 2006 de **Question d'intégrité,** ils ont identifié une aide au diagnostic (Qualitative Ultrasound) (Analyse qualitative à l'ultrason) qui, lorsque utilisée pour examiner les os canons des chevaux, semble pouvoir identifier les animaux qui risquent une fracture. Ces chercheurs poursuivent leur travail dans ce même sens cette année.

Les chevaux Thoroughbred semblent plus enclins à se fracturer les os au-dessus de la cheville de la patte antérieure droite. Quant aux chevaux Standardbred, ils risquent plus de se fracturer le premier os du paturon de la patte arrière gauche et les os sésamoïdes de la patte antérieure gauche.

Les décès causés par une maladie du système cardiovasculaire demeurent au même niveau. La recherche dans ces cas progresse bien et les chercheurs sont tout près de parvenir à identifier la cause de plusieurs de ces problèmes cardiovasculaires.